



AMAP BISSAMAP

Association loi 1901

Contrat d'Engagement Mutuel

Agrumes

2020/ 2021

Référent : Marie Noëlle Poulain 06/74/23/42/00

Il est établi **entre** :

Le dénommé Producteur

Jean-Jacques LAURENT

**EARL de Cirione, "Au jardin de la testa",
20144 Ste Lucie de Porto Vecchio,
06 20 38 11 27**

et Le dénommé Adhérent :

Demeurant :

Tél :

Mail :

ENGAGEMENT RECIPROQUE :

Le producteur s'engage à fournir **une livraison mensuelle d'agrumes certifiés AB à 3,20 €/kg.** Le producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus, et à faire preuve de transparence sur ses modes de production dans le respect de l'environnement.

Types de colis proposés :

- Panier de 10kg : 32 €
- Panier de 7,5kg : 24€
- Panier de 5kg : 16€
- Panier de 2.5kg : 8€

Le contractant s'engage à payer la totalité du présent contrat par chèque selon l'échelonnement précisé ci-après, en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité des produits dans les colis, à partager les risques et les bénéfices avec le producteur pendant une durée de 6 mois. Un dialogue permanent est établi entre le producteur et le référent afin de résoudre les problèmes éventuels sur les colis à venir.

DUREE :

De Octobre 2020 à Avril 2021 .

MODALITES DE LIVRAISON :

Les 6 livraisons sont effectuées exclusivement au Préau de l'école de l'Oratoire, les mercredis soirs de 18h30 à 19h30.

RUPTURE DU CONTRAT :

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

TABLEAU DE COMMANDE :

	Cagette 10kg 32€	Cagette 7,5kg 24€	Cagette 5kg 16€	Cagette 2,5kg 8€	CITRONS Noter les kilos de 1 à 3 kg
Noter votre choix					
TOTAL ANNUEL	192€	144,00 €	96,00 €	48,00€	

La commande de citrons est gérée par Jean Jacques Laurent sur 3 mois en fonction de la récolte des citrons, si vous en demandez (et si ils sont disponibles) votre commande sera modifiée sur le contenu mais pas le poids global.

Par exemple commande de 5kg avec citrons = 4 kg clémentines (ou oranges ou pomélos) +1 kg citrons

REGLEMENT

Le règlement se fait par chèque d'un montant correspondant au total annuel de votre commande, à l'ordre de : SAS DE CIRIONE. Les chèques seront remis en novembre, janvier ou avril

Panier de 2,5kg un seul chèque annuel de 48 €

Panier de 5kg 3 chèques de 32€

Panier de 7,5kg 3 chèques de 48€

Panier de 10Kg 3 chèques de 64€

chèque Nom .. €, BQUE : N°:

chèque Nom .. €, BQUE : N°:

chèque Nom .. €, BQUE : N°:

Date :

Signature

Signature

Le producteur Jean-Jacques LAURENT

L'adhérent Nom prénom et signature

